جامعة مولاي إسماعيل
UNIVERSITÉ MOULAY ISMAÏL

كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Colloque international

Regards croisés sur les transformations du statut de la femme au XXIème siècle dans le monde

Sous le thème

« La femme : quel rôle, quelle société »

5-6 mars 2015

****

Argumentaire

Depuis la nuit des temps, la femme est la productrice des générations. A ce sujet, Pierre Bourdieu écrit :

> Étant exclues de l'univers des choses sérieuses, des affaires publiques, et tout spécialement économiques, les femmes sont restées longtemps cantonnées dans l'univers domestique et dans les activités associées à la reproduction biologique et sociale de la lignée; activités (maternelles notamment) qui, même si elles sont apparemment reconnues et parfois rituellement célébrées, ne le sont que pour autant qu'elles restent subordonnées aux activités de production, seules à recevoir une véritable sanction économique et sociale, et ordonnées par rapport aux intérêts matériels et symboliques de la lignée, c'est-à-dire des hommes. [1]

Partant de son rôle au sein de la famille, la femme reste subordonnée aux activités des hommes. Cette pensée traditionnelle touche surtout le côté humain de la femme qui est sous-estimée dans son être. Même les tâches domestiques sont toujours évaluées comme étant obligatoires et consubstantiellement liées à sa condition de femme. De fait, la notion de perception devrait être repensée afin de lui accorder sa place de mérite non seulement sur le plan domestique mais aussi économique ou politique de la société. Et pourquoi cette pensée

[1] Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Chapitre III, Ed. du Seuil, Septembre 1998

traditionnelle ne pourrait-elle pas être explorée, sur le plan historique, pour en faire une autocritique, et en dégager une image et une fonction déterminante dans le cheminement du développement de la société ?

C'est à travers les rôles de la femme que la conception de la société future est mise en jeu pour la faire sortir de sa marginalisation. Si la femme contribue forcément à la création de la société, elle s'active pleinement dans ses tâches par égalité, en faisant valoir ses droits comme composante intégrante aux droits de l'homme. Actrice effective sur le plan économique où elle contribue au développement des nations, elle a su s'imposer fortement dans le milieu politique où elle joue son rôle représentatif de ses droits en défendant une société de cohésion. Comme le souligne Simone de Beauvoir, «c'est par le travail que la femme a en grande partie franchi la distance qui la séparait du mâle ; c'est le travail qui peut seul lui garantir une liberté concrète ». Et c'est pour cette raison que la place de la femme est « partout où son activité peut et veut se déployer », sur un territoire mère ou une terre d'accueil, celle des migrants. Alors « pourquoi, de quel droit l'enfermer, la parquer dans son sexe, transformé, qu'on le veuille ou non, en profession pour ne pas dire en métier ? »[2]

Sur le plan associatif, elle lutte activement afin de combattre la pauvreté, toutes les formes de violence et de discrimination (physique ou morale). Sa voix se fait entendre notamment à travers l'art, les masse média, la littérature où les tabous et les stéréotypes sont dénoncés et brisés. Quelque soit sa culture, elle veut greffer la légitimité d'une reconnaissance de soi.

En résumé, la pensée du colloque pourrait être synthétisée dans les dires de Michel de Montaigne qui assure que « les femmes n'ont pas tort du tout

[2] Jules Guesde, *La femme et son droit au travail*, Le Socialiste, octobre 1898

quand elles refusent les règles de vie qui sont introduites au monde, d'autant que ce sont les hommes qui les ont faites sans elles. »